



Limousin

LO LIGAM Lettre d'information n°8

Hiver 2017



Diagnostic HUMUS, ferme de Lavergne

Sommaire

- > Edito p 1
- > Actualité : ferme recherche locataire aux Nègres p 2
- > Le suivi des fermes en Limousin en 2017 p 3
- > Dernières nouvelles p 4
- > Agenda p 4
- > Campagne de parrainage en 2018 p 5

ÉDITO

Oui pour une association TDL Nouvelle Aquitaine, mais... par Olivier Serrant, co-président

Depuis la création de la région Nouvelle Aquitaine, les trois associations territoriales (AT) « Aquitaine », « Poitou-Charentes » et « Limousin » ont décidé de réfléchir à un rapprochement, dans un premier temps en conservant les trois structures juridiques, puis dans un second temps en mettant en place une structure juridique unique au sein de la région Nouvelle Aquitaine.

Ainsi, depuis fin 2015 – début 2016, nos trois associations ont multiplié les rencontres pour apprendre à mieux se connaître. Premiers constats : nous avons beaucoup de points de convergence mais nous avons aussi une expérience d'association qui a révélé des modalités de fonctionnement très spécifiques d'une région à une autre.

A l'issue de nos premières réunions, il est très vite ressorti une volonté commune : privilégier la dynamique de proximité. En effet, Terre de Liens, c'est avant tout des adhérents/bénévoles qui souhaitent s'investir sur des actions de terrain liées à leur région. Terre de Liens, c'est avant tout agir pour permettre à des agriculteurs de s'installer sur un terroir connu, c'est participer à des événementiels proches de chez soi (foires, colloques, cafés-installation),...

Pendant deux ans, nos trois AT ont réussi à parler d'une seule voix auprès de leurs partenaires de la région Nouvelle Aquitaine, en particulier auprès de la Région. Mais, malgré la démonstration faite à ce jour de notre capacité à nous coordonner, il est apparu inéluctable que nos 3 AT soient amenées à se regrouper en une seule structure associative. Oui pour une association TDL Nouvelle Aquitaine, mais en prenant la précaution de bien caler au sein de notre nouvelle structure associative des règles précises permettant de préserver le pouvoir local de décision sur les actions TDL de proximité.

Le bureau TDL Limousin

LO LIGAM, la lettre d'information de l'association Terre de Liens Limousin. N° 8, hiver 2017.

Directrice de publication : Isabelle Périnaud.

Coordinatrice : Capucine Godinot.

Collaborateurs : Isabelle Périnaud, Olivier Serrant, Philippe Segard, Capucine Godinot.

Crédits photo : un ami de Terre de Liens, Philippe Segard, Freddy Le Saux, TDL Limousin.

N°ISSN : 2430-7653. IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique.

TERRE DE LIENS LIMOUSIN
12 rue Frédéric Mistral 87100 Limoges
09 70 20 31 13
limousin@terredeliens.org
www.terredeliens.org/limousin



ACTUALITÉ : FERME TERRE DE LIENS RECHERCHE FERMIER !

HISTORIQUE

La ferme des Nègres, située sur la commune de Saint Symphorien sur Couze (87), a été achetée par la Foncière Terre de Liens en 2009 afin d'y permettre le maintien de Jérôme Keller, actuel fermier. C'est la seconde ferme acquise par Terre de Liens en Limousin.



Jérôme y produit actuellement des légumes, des semences potagères, y élève des chevaux de traction de race Merens et donne des cours de traction animale. Il possède également un petit troupeau de brebis et a planté 1/2 ha de pommiers. Il vend actuellement sa production maraîchère par un système d'AMAP à Limoges. Toute la ferme est certifiée en agriculture biologique et biodynamique (AB, Demeter).

Il nous a annoncé son départ fin 2018. Nous lançons donc un appel à candidat pour une reprise en janvier 2019.

LA FERME DES NÈGRES

Il s'agit d'une entité cohérente de 32 hectares groupés répartis en 19,5 hectares de SAU dont environ 7,5 hectares de terres labourables, ainsi que 12,5 hectares de bois taillis.

Le bâti est une longère traditionnelle en pierre composée d'une maison d'habitation de 140 m² (4 chambres) et d'une grange d'environ 360 m² divisée en différents espaces (écurie, sellerie, grange, local à silo).



La totalité est à louer à partir de janvier 2019. Cette ferme convient pour un projet de polyculture élevage, bien entendu en agriculture biologique et si possible en biodynamie.

COMMENT PARTICIPER ?

Relayer l'information par le bouche à oreille ou en déposant l'annonce que nous avons rédigée dans divers lieux, étudier les candidatures que nous recevons, participer à des visites sur place... Et plus tard, accueillir comme il se doit le ou les futurs fermiers Terre de Liens sont autant d'actions pour lesquelles toute aide de notre réseau de membres et partenaires sera la bienvenue !

Partenaires :



Vous voulez agir pour ce projet ? Contactez-nous au 09 70 20 31 13.

LES ACQUISITIONS EN 2017

Même quand il n'y a pas d'acquisition de nouvelle ferme, votre épargne est utile ! Elle sert à renforcer les fermes Terre de Liens existantes. Deux « compléments d'acquisition » ont été réalisés cette année :



Complément d'acquisition aux Nègres (87)

- 7,4 ha de terres sur la ferme des Nègres, portant son assise foncière à 32 ha ;
- 2,4 ha de terres sur la ferme des Chenauds, portant son assise foncière à 10,3 ha.

Comme nous ne lançons pas d'appel à épargne pour de petites sommes, ces achats et travaux sont financés grâce à de l'épargne dédiée au Limousin ou bien par de l'épargne dédiée à la ferme et qui n'a pas été consommée entièrement lors de l'acquisition.

LE SUIVI DES FERMES TERRE DE LIENS EN LIMOUSIN



Chantier participatif « murs » sur la ferme TDL du Masmoutard (23)

Pourquoi « suivre » les fermes TDL ?

Le métier de Terre de Liens est l'acquisition citoyenne de fermes certes, mais également leur suivi sur le très long terme. Pas question de loger les agriculteurs à mauvaise enseigne, ni de laisser nos fermes se dégrader ! Quel exemple cela donnerait-il ? Ce serait contraire à notre éthique et ferait perdre toute crédibilité au message que nous portons. Nous avons le devoir d'entretenir voire d'améliorer nos fermes pour les fermiers en place et ceux à venir. Et si en général l'entretien des terres est confié au fermier, l'entretien du bâti en dehors des aménagements intérieurs est le plus souvent du ressort du propriétaire. Ce travail quotidien des associations est souvent invisible, sauf lorsque, pour certains travaux, nous lançons un appel à chantier participatif. Il est pourtant tout aussi important que l'acquisition en elle-même, et son volume augmente à chaque nouvelle ferme !

En quoi cela consiste-il ?

Depuis son arrivée en 2015, le chargé du patrimoine bâti de la Foncière Terre de Liens met en place des diagnostics « bâti » précis sur chaque ferme, qui identifient les travaux à la charge du propriétaire à prévoir dans le temps et les investissements associés. Le travail de l'association régionale est alors une assistance à maîtrise d'ouvrage (faire en sorte que les travaux s'effectuent pour le compte de la Foncière). Mais toutes les fermes n'ont pas encore de diagnostic, et il arrive que des travaux non prévus soient nécessaires. C'est souvent le fermier qui informe l'association. Celle-ci doit alors s'entourer de professionnels capables de juger de la pertinence et de l'urgence des travaux et en référer à la Foncière. L'association étudie aussi les demandes des fermiers d'amélioration de leur outil de travail (aménagement d'une salle de traite, etc) qui, si ce sont des travaux à leur charge, devront tout de même recevoir l'accord du propriétaire avant le démarrage.



Réfection de la cheminée sur la ferme TDL des Chenauds (23)

Quels résultats en 2017 ?

Des travaux ont été engagés sur les fermes :

- au Masmoutard, pose de gouttières ;
- aux Chenauds, réparation de la cheminée, changement des fenêtres, enlèvement de plots bétons d'une ancienne serre. Un chantier participatif en janvier 2018 pour la réfection de la toiture de la petite serre est prévu.

Ces travaux sont financés par les fermages et par les intérêts de l'argent placé sur des comptes bancaires (la « réserve statutaire » de la Foncière c'est à dire 25 % minimum de son capital).

DERNIÈRES NOUVELLES

On recherche une ferme de 8-10 hectares sur le Grand Guéret !

Fabien est un jeune habitant de l'agglomération guérétoise. Il a un projet d'installation agricole en **maraîchage biologique** ainsi qu'un atelier de poulets fermiers. Sa production sera vendue en direct aux habitants. Une partie approvisionnera aussi les cantines scolaires locales. Il a l'expérience et les compétences, il ne lui manque aujourd'hui que les terres pour réaliser son projet.



L'association Terre de Liens Limousin l'accompagne dans sa démarche et lance un appel aux habitants locaux. Nous recherchons une ferme de 8-10 hectares avec une maison d'habitation et une grange pour s'installer. **Appelez-nous au 09 70 20 31 13 si vous avez des pistes !**

La ceinture maraîchère à Limoges Métropole doit être en bio !

Dans le cadre du festival AlimenTERRE, Terre de Liens s'est associée à plusieurs associations (MDH, LNE, Campus à cultiver) pour proposer la projection du court-métrage « Nourrir une métropole » et demander à Limoges Métropole de venir présenter son projet de ceinture maraîchère. Élodie Blanchard, salariée en charge du projet, est venue nous en parler.

15 ha (dont 10 cultivables) ont été acquis par l'agglomération sur la commune de Verneuil/Vienne pour mener à bien ce projet qui prévoit la création d'un espace test dédié au maraîchage. Les porteurs de projet seront accompagnés techniquement, des serres et du matériel seront mis à leur disposition. Ils devront consacrer une partie de leur parcelle à une production pour la restauration collective. Un espace sera également réservé à des « jardins solidaires », donc, un projet très intéressant pour développer l'autonomie alimentaire du territoire.

Mais, comme cela a été souligné par plusieurs participants au cours de la soirée, à aucun moment il n'a été question d'agriculture biologique. Un non-sens alors que la demande de produits bio augmente, qu'une partie de la production sera consacrée à la restauration scolaire et que les preuves s'accumulent sur la nécessité, pour protéger la santé, spécialement des jeunes enfants, de réduire l'exposition aux pesticides neurotoxiques, cancérigènes et perturbateurs endocriniens. Enfin, l'agriculture biologique protège la vie du sol, l'eau et l'air : une urgence à l'heure où les études alarmantes se succèdent sur la perte catastrophique de biodiversité. Pour toutes ces raisons, l'agglomération doit choisir le bio !!!

Signez la pétition sur Facebook ou sur le site MesOpinions.com

AGENDA 2018 (www.terredeliens.org/agenda ou notre page Facebook)

- Janvier-février : chantiers participatifs sur les fermes des Chenauds (23) et de Lavergne (19)
- Un dimanche d'avril : AG de TDL Limousin (23)
- Dimanche 13 mai : Les Printanières à Saint Léger Bridereix (23)
- Vendredi 18 au dimanche 20 mai : festival national d'InPACT à Gommerville (28)
- Dimanche 10 juin : foire bio Coccinelles et Cie à Limoges (87)
- Dimanche 12 août : foire bio à Beaulieu sur Dordogne (19)
- Dimanche 9 septembre : foire bio de Meyssac (19)
- Dimanche 16 septembre : foire bio Colchique à Guéret (23)
- Dimanche 23 septembre : foire bio de Brive (19)
- Dimanche 07 octobre : marché bio de Veyrac (87)
- Mois de novembre : festival AlimenTERRE, projections-débat autour du thème de l'alimentation et l'agriculture dans le monde – dates et films à venir

Vous voulez proposer un coup de main pour ces événements ?

Vous voulez en organiser d'autres ? Contactez-nous au 09 70 20 31 13 !

PARRAINEZ UN DE VOS PROCHES POUR 2018 !

Partagez votre intérêt pour la préservation des terres agricoles et l'agriculture biologique,

offrez une adhésion à Terre de Liens Limousin !

En offrant une adhésion à un de vos proches, **vous lui faites un cadeau de Noël engagé et utile !** Grâce à vous il recevra des informations nationales et locales, des dossiers sur des sujets d'actualité, des invitations à visiter des fermes, des formations... Nous lui proposerons également de participer à nos actions locales pour préserver les terres et l'agriculture paysanne et biologique.

Comment faire ?

Remplissez le bulletin joint « spécial parrainage » et retournez-le nous avec votre règlement. Vous recevrez une carte cadeau à remettre à la personne parrainée et un petit sachet de graines de phacélie* pour vous remercier (doublé d'un email avec la carte à imprimer pour les courts délais). Nous adresserons début janvier à votre filleul un courrier de bienvenue ainsi que la dernière revue nationale Chemin de Terre et un autocollant Terre de Liens.

* la phacélie est une grande fleur violette, très mellifère, qui se resème facilement au jardin. Elle peut aussi être semée en pot sur un balcon, pour la plus grande joie des abeilles urbaines !



1. Coordonnées du parrain, de la marraine

Mes coordonnées

Nom, prénom :
Adresse :
Code postal, ville :
Téléphone :
Email :

J'en profite pour adhérer à Terre de Liens Limousin

- Non, merci
 Adhésion personne physique : 20 euros
 Adhésion personne morale : 50 euros
 Autre montant :



Limousin

L'adhésion est valable pour l'année civile 2018.

2. Coordonnées de la personne parrainée

Coordonnées de mon (ma) filleul(e)

Nom, prénom :
Adresse :
Code postal, ville :
Téléphone :
Email :

Montant de l'adhésion pour mon (ma) filleul(e)

- Adhésion personne physique : 20 euros
 Adhésion personne morale : 50 euros
 Autre montant :

L'adhésion est valable pour l'année civile 2018.

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer un reçu et les informations utiles sur nos actions. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Terre de Liens Limousin, 12 rue Frédéric Mistral, 87100 Limoges.

3. Règlement

Je fais un chèque à l'ordre de "Terre de Liens Limousin" d'un montant total de euros que j'envoie accompagné de ce bulletin à l'adresse : Terre de Liens Limousin, 12 rue Frédéric Mistral, 87100 Limoges avant le 20 décembre. Je recevrai une confirmation dès réception. 5

1. Coordonnées du parrain, de la marraine

Mes coordonnées

Nom, prénom :
Adresse :
Code postal, ville :
Téléphone :
Email :

J'en profite pour adhérer à Terre de Liens Limousin

- Non, merci
- Adhésion personne physique : 20 euros
- Adhésion personne morale : 50 euros
- Autre montant :



Limousin

L'adhésion est valable pour l'année civile 2018.

2. Coordonnées de la personne parrainée

Coordonnées de mon (ma) filleul(e)

Nom, prénom :
Adresse :
Code postal, ville :
Téléphone :
Email :

Montant de l'adhésion pour mon (ma) filleul(e)

- Adhésion personne physique : 20 euros
- Adhésion personne morale : 50 euros
- Autre montant :

L'adhésion est valable pour l'année civile 2018.

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer un reçu et les informations utiles sur nos actions. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant à Terre de Liens Limousin, 12 rue Frédéric Mistral, 87100 Limoges.

3. Règlement

Je fais un chèque à l'ordre de "Terre de Liens Limousin" d'un montant total de euros que j'envoie accompagné de ce bulletin à l'adresse : Terre de Liens Limousin, 12 rue Frédéric Mistral, 87100 Limoges avant le 20 décembre. Je recevrai une confirmation dès réception.

